Fondation Jean Jaurès

Économie/ social

LES CONDITIONS DU DIALOGUE ET DES COMPROMIS – LA LETTRE DE L'OBSERVATOIRE DU DIALOGUE SOCIAL

Jean Grosset

18/07/2022

Participation, percée de l'extrême droite au parlement, élections professionnelles, nouveaux modes de travail, Europe sociale, salaires au niveau des branches : tous les sujets qui font l'actualité du dialogue social et du travail syndical sont abordés dans cette dernière lettre de l'Observatoire du dialogue social de la Fondation.

Découvrez la lettre

L'Observatoire du dialogue social n'est pas qualifié pour analyser les résultats des dernières élections législatives et la situation qui en résulte. Mais cette nouvelle période est-elle propice au dialogue social ?

Pour dialoguer dans l'espoir de trouver des compromis, la première démarche est de faire un diagnostic partagé des urgences sociales. Listons-les : salaires, pouvoir d'achat, conditions de travail, santé au travail, emploi, actions contre le chômage, mesures de réinsertion et de formation, exigences de la lutte contre le réchauffement climatique, maintien d'un modèle social égalitaire (assurance maladie, retraite, assurance chômage…), services publics répondant aux besoins de la population…

Ce diagnostic doit être partagé si possible avec les employeurs et les pouvoirs publics. Pour avancer, il faut accepter que chaque partie explique ses arguments et puisse les développer. Il est nécessaire ensuite que chaque partie ait élaboré ses propositions. Le slogan réducteur et automatique ne règle pas les questions de justice sociale quand on croit au dialogue et au compromis.

Ces négociations peuvent avoir lieu dans les entreprises, dans les branches, sur le plan interprofessionnel, dans les ministères… L'information la plus large auprès des salariés sur le

contenu des futurs accords est indispensable. C'est la responsabilité des réformistes à tous niveaux dans toutes les instances (Conseil national de la refondation ou pas) d'agir dans ce sens.

Quel que soient les majorités au Parlement, les organisations syndicales indépendantes portent les revendications des salariés. Il s'agit concrètement de la négociation et de bâtir des compromis qui consolident les droits des salariés et répondent aux besoins d'apaisement et de justice sociale.

Ne pas remplir ces conditions aboutit à des conflits sévères comme ceux des compagnies aériennes *low cost* ou des chauffeurs-routiers, pour ne citer que ces deux exemples.

Nous allons nous efforcer de rendre compte dans chacune de nos parutions des efforts militants agissants dans ce sens.

- Vous pouvez vous abonner aux parutions de l'Observatoire du dialogue social, en envoyant un mail à observatoiredudialoguesocial@gmail.com

- Vous pouvez nous envoyer une contribution sur des expériences positives en matière de dialogue social à observatoiredudialoguesocial@gmail.com

- Vous pouvez avoir un contact avec un·e responsable de l'Observatoire du dialogue social, en écrivant à observatoiredudialoguesocial@gmail.com ou Fondation Jean Jaurès – Observatoire du dialogue social, 12 cité Malesherbes 75009 Paris.